



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 3 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois et un à vingt heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqués en session ordinaire se sont réunis à la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Geoffrey GUILLAUME, Maire de la Commune de MOIVRONS.

### **Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs, Christine GODEFROY, Bruno ETIENNE, Philippe DUPRE, Rachel CERUTTI, Geoffrey GUILLAUME, Dominique HENCK, Lilian HUMBERT, Théo ROUSSEL, Jérôme SOT.

**Absents excusés :** Léo DROUOT, Yolande COLLET, Nicolas DUPRE, Jérémy GAUDRON

**Pouvoirs :** Leo DROUOT donne procuration à Geoffrey GUILLAUME

Jeremy GAUDRON donne procuration à Jérôme SOT

Nicolas DUPRE donne procuration à Philippe DUPRE

Yolande COLLET donne procuration à Bruno ETIENNE

Mr Dominique HENCK a été nommée secrétaire.

A l'ouverture de séance, un conseiller sollicite le président pour le retrait N° 8 désigné « proposition de cession de chemin de METZ » de l'ordre du jour.

Cette demande est argumentée par le manque de clarté de l'intitulé. Suite à l'échange entre les membres du conseil municipal et les représentants de la société SUEZ en date du 20 juin 2024. M ROY chargé de développement chez SUEZ a émis la possibilité de faire une offre de bail emphytéotique.

De plus l'intitulé ne permet pas de différencier si c'est l'ensemble du chemin qui est soumis à cette régularisation.

De ce fait l'intitulé de l'ordre du jour ne permet pas de mettre en évidence les propositions qui vont être faite dans la délibération et quelle distance du chemin est concerné.

A la vue de ces propos le président propose de reporter l'intégralité de l'ordre du jour à une séance programmée en date du jeudi 11 juillet.

Le président suspend et clôture la séance à 21h

